

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,  
DE LA CULTURE, DES ARTS  
ET DU TOURISME

.....  
SECRETARIAT GENERAL

.....  
DIRECTION GENERALE DU TOURISME

.....  
OBSERVATOIRE NATIONAL  
DU TOURISME



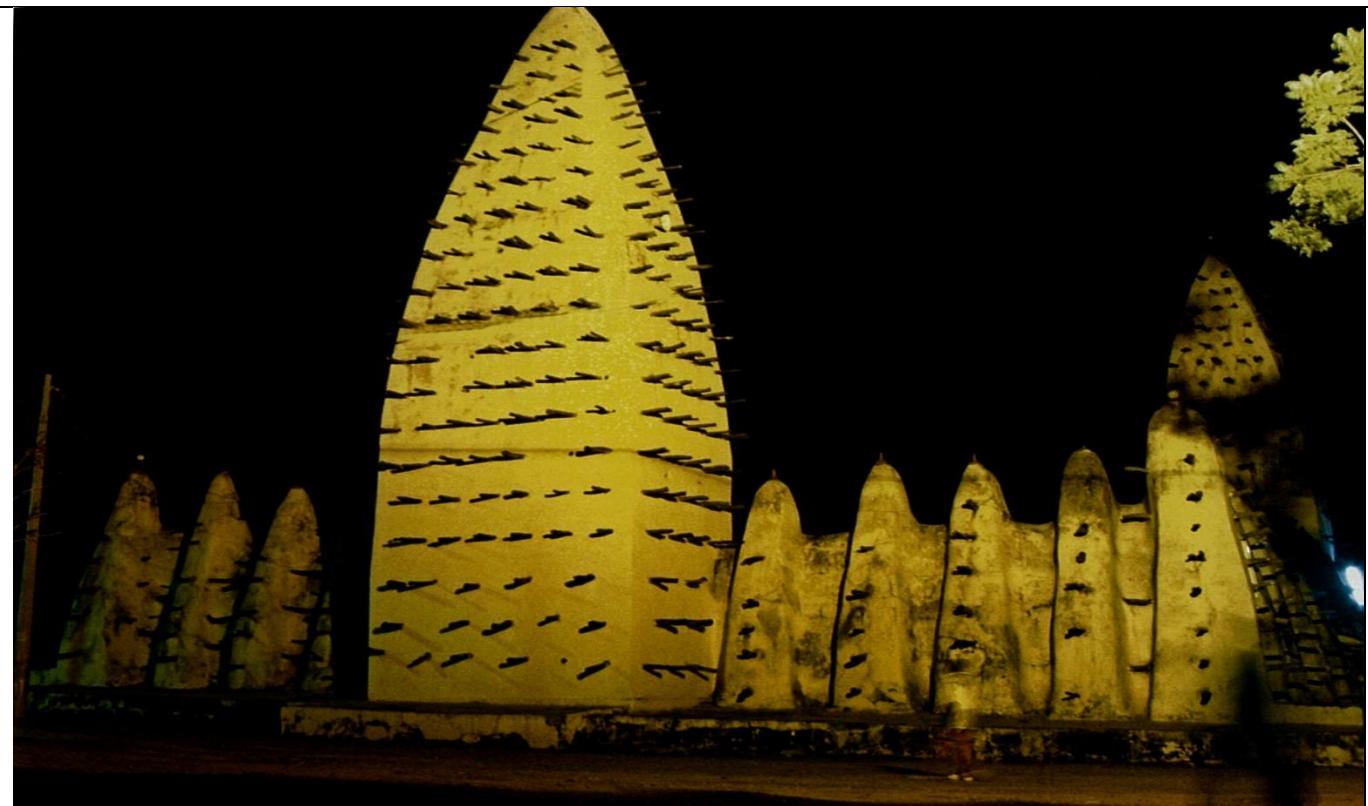
BURKINA FASO

*Unité-Progrès-Justice*



## BAROMETRE TRIMESTRIEL DU TOURISME N°040

PREMIER TRIMESTRE 2024



***La mosquée de Dioulassoba***

***août 2024***

## TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	ii
Liste des tableaux.....	ii
Liste des sigles .....	iii
<b>Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme.....</b>	iv
<b>Méthodologie de la collecte .....</b>	v
<b>I. Tendances de l'activité touristique au premier trimestre 2024 .....</b>	1
I. 1. Activité hôtelière.....	1
I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités.....	1
I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles .....	1
I. 1. 1. 2. Variations mensuelles.....	1
I. 1. 1. 3. Glissement annuel.....	2
I. 1. 2. Ratios de performance .....	2
I.1.3. Motifs de séjours dans les ETH .....	4
I.2. Activité de voyages .....	4
<b>II. Opinions des professionnels .....</b>	5
II. 1. Au premier trimestre 2024.....	5
II.1.1. Opinions des hôteliers.....	5
II.1.2. Opinions des professionnels de voyages.....	6
II. 2. Perspectives au troisième trimestre 2024 .....	7
II. 2. 1. Au niveau de l'hôtellerie .....	7
II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages.....	8
<b>III. Zoom sur le Salon international du coton et du textile .....</b>	10
<b>IV. Informations : Répartition de l'offre par zone touristique.....</b>	11
<b>V. Tourisme infos veille.....</b>	12
V. 1. Evènements du premier trimestre 2024 .....	12
V. 2. Evènements du troisième trimestre 2024.....	12

## Liste des graphiques

<b>Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim1_2024 -----</b>	<b>1</b>
<b>Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim1_2024 -----</b>	<b>2</b>
<b>Graphique III : Glissement annuel : Trim1_2024/Trim1_2023-----</b>	<b>2</b>
<b>Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim1_2024-----</b>	<b>4</b>
<b>Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT -----</b>	<b>4</b>
<b>Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim1_2024-----</b>	<b>5</b>
<b>Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim1_2024-----</b>	<b>5</b>
<b>Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim1_2024-----</b>	<b>6</b>
<b>Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim1_2024-----</b>	<b>6</b>
<b>Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim1_2024 -----</b>	<b>7</b>
<b>Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim3_2024-----</b>	<b>7</b>
<b>Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim3_2024-----</b>	<b>8</b>
<b>Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim3_2024-----</b>	<b>8</b>
<b>Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim3_2024-----</b>	<b>8</b>
<b>Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim3_2024-----</b>	<b>9</b>

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par ville -----</b>	<b>v</b>
<b>Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim4_2023 au Trim1_2024-----</b>	<b>3</b>
<b>Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim4_2023 au Trim1_2024 -----</b>	<b>3</b>
<b>Tableau 4 : Nombre d'ETH et de chambres par zone touristique en 2023-----</b>	<b>11</b>

## Liste des sigles

<b>0*</b>	Catégorie utilitaire
<b>AVT</b>	Agence de voyages et de tourisme
<b>IATA</b>	International Air Transport Association
<b>BTT</b>	Baromètre trimestriel du tourisme
<b>Cat.</b>	Catégorie
<b>CFA</b>	Communauté financière africaine
<b>DGT</b>	Direction générale du tourisme
<b>ETH</b>	Etablissement touristique d'hébergement
<b>FIRHO</b>	Festival du rire et de l'humour de Ouagadougou
<b>MCCAT</b>	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
<b>OBSTOUR</b>	Observatoire national du tourisme
<b>ONTB</b>	Office national du tourisme burkinabè
<b>SAMAO</b>	Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest
<b>SICOT</b>	Salon International du Coton et du Textile
<b>TF</b>	Taux de fréquentation
<b>TO</b>	Taux d'occupation
<b>Trim.</b>	Trimestre
<b>ZLECAF</b>	Zone de libre-échange continentale africaine

## **Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme**

La Direction générale du tourisme (DGT) à travers l'Observatoire national du tourisme a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public le quarantième numéro du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

La présente publication, deuxième de l'année 2024, analyse d'une part, la conjoncture de l'activité touristique au premier trimestre 2024 et d'autre part, fait des projections sur l'évolution du secteur au troisième trimestre 2024. Par ailleurs, il répertorie les évènements touristiques, culturels, et sportifs d'envergure nationale et internationale du premier trimestre 2024 et du troisième trimestre 2024 ayant un impact sur l'activité touristique.

Dans la dynamique d'une amélioration continue de ses parutions, la DGT reste attentive à toutes observations et suggestions.

Aussi, profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

## Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évolution rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles qui y sont présentées, ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques d'hébergement et un questionnaire administré aux gérants des établissements touristiques d'hébergement (ETH) et des agences de voyages et de tourisme (AVT) de l'échantillon.

La collecte des données s'est faite auprès des ETH de huit (08) régions administratives en raison de deux régions par zone touristique. Ce sont : les Hauts-Bassins et la Boucle du Mouhoun (zone touristique de l'Ouest), le Centre et le Centre-Ouest (zone touristique du Centre), l'Est et le Centre-Est (zone touristique de l'Est), et enfin le Nord et le Centre-Nord (zone touristique du Sahel). Elle a aussi concerné des AVT de la région du Centre et des Hauts-Bassins. Il faut relever que l'objectif visé était de couvrir 115 ETH et 17 AVT afin d'obtenir des résultats plus représentatifs.

Outre ces collectes de données quantitatives et qualitatives, il est procédé à une veille touristique qui s'est faite à travers divers supports d'informations notamment la presse en ligne, la presse audio-visuelle, etc. afin de recenser les évènements touristiques, culturels et sportifs à venir et susceptibles d'influencer l'activité touristique.

Les phases de saisie et de traitement des données ont été réalisées par les agents du service de la synthèse économique et de la prospective

**Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par ville**

Nº	Entreprise touristiques	ETH	AVT
01	Centre	45	15
02	Hauts Bassins	10	2
03	Centre-Ouest	10	-
04	Centre-Est	10	-
05	Centre-Nord	10	-
06	Boucle du Mouhoun	10	-
07	Nord	10	-
08	Est	10	-
	Total	115	17

Source : échantillonnage, base de données Obstour/DGT

## I. Tendances de l'activité touristique au premier trimestre 2024

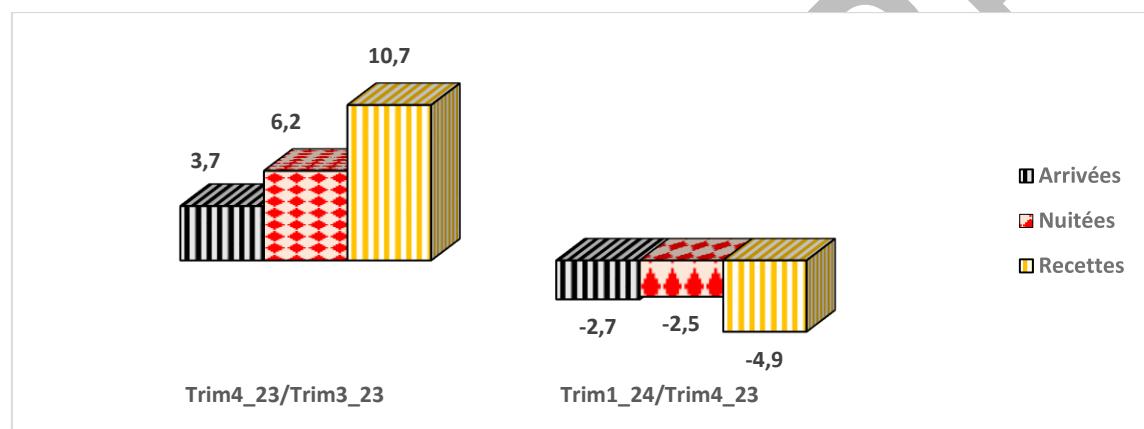
### I. 1. Activité hôtelière

#### I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités

##### I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles

Le secteur de l'hôtellerie a affiché une évolution défavorable au cours du premier trimestre 2024 par rapport au dernier trimestre 2023 comme l'indique la progression des indicateurs sur la période.

**Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim1\_2024**

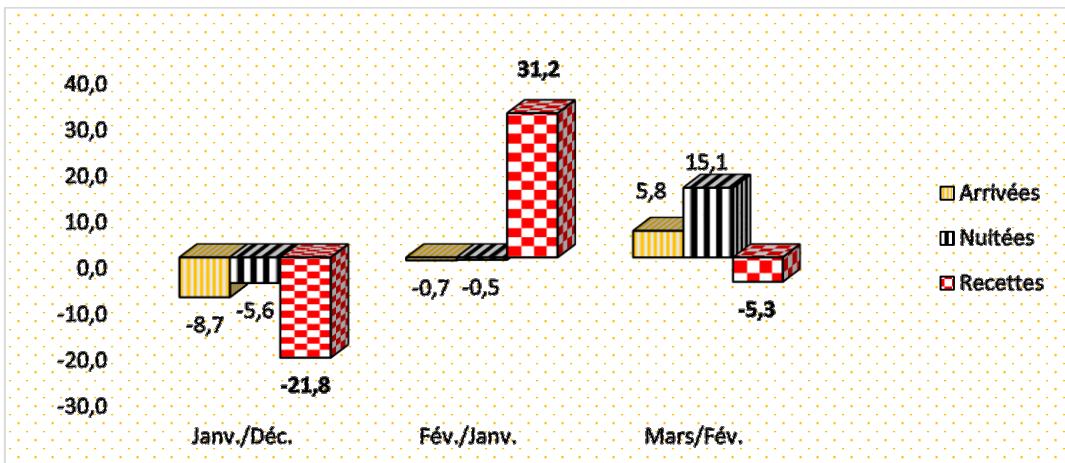


Source : base de données Obstour/DGT, 2024

##### I. 1. 1. 2. Variations mensuelles

En variations mensuelles, l'activité hôtelière reste mitigée au cours du premier trimestre 2024. En effet, les arrivées ont connu une baisse durant les deux premiers mois du trimestre. Toutefois les recettes du mois de février ont connu une hausse par rapport à janvier.

**Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim1\_2024**

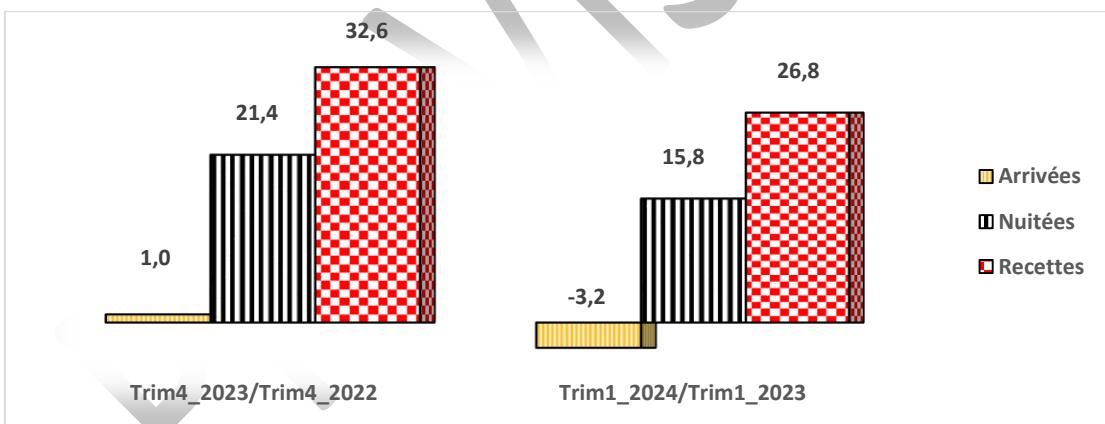


Source : base de données Obstour/DGT, 2024

### I. 1. 1. 3. Glissement annuel

En glissement annuel, l'activité d'hébergement a réalisé une performance positive au premier trimestre 2024 par rapport à celui de 2023 à l'exception des arrivées qui ont connu une baisse de 3,2%. Les nuitées et les recettes ont enregistré une progression respective de 15,8% et 26,8% sur la même période.

**Graphique III : Glissement annuel : Trim1\_2024/Trim1\_2023**



Source : base de données Obstour/DGT, 2024

### I. 1. 2. Ratios de performance

Au cours de ce trimestre, les taux d'occupation moyen se sont améliorés au niveau des catégories petits et moyens « standing » tandis que les catégories hauts « standing » ont connu une baisse. Quant aux taux de fréquentation, ils sont restés stables dans toutes les catégories.

Les deux tableaux suivants donnent un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux moyens au cours de la période de l'étude.

**Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim4\_2023 au Trim1\_2024**

TO moyen (%)	T4_2023			T1_2024		
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
0*	14,3	14,1	13,6	15,0	17,1	15,5
1*	23,9	21,0	20,1	16,5	17,6	15,8
2*	7,7	8,1	7,0	6,3	6,5	5,8
3*	6,7	7,0	8,0	4,9	5,2	4,2
4*/5*	42,6	46,5	40,7	38,2	43,9	45,8

Source : base de données Obstour/DGT, 2024.

**Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim4\_2023 au Trim1\_2024**

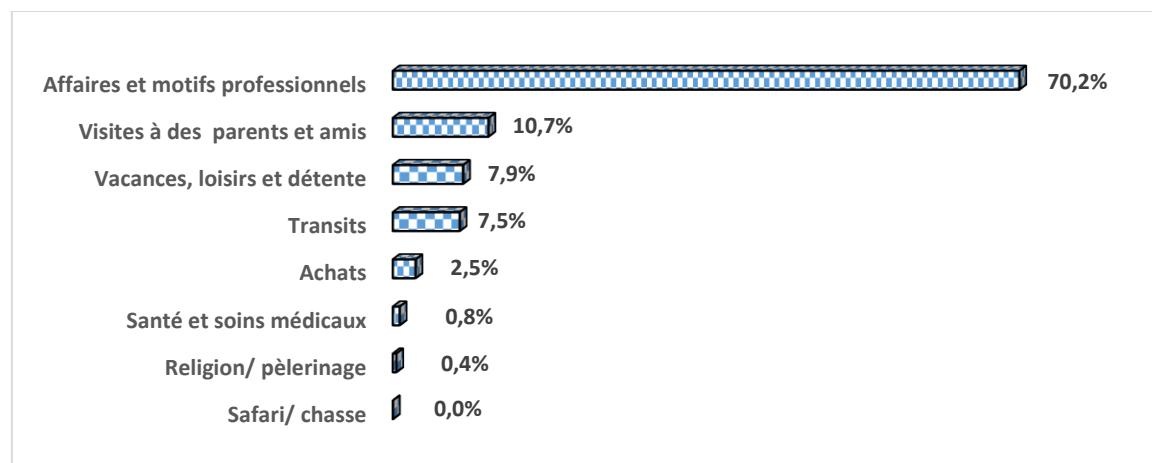
TF moyens (%)	T4_2023			T1_2024		
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
0*	9,3	9,5	9,2	8,8	10,2	8,8
1*	14,1	11,4	12,6	10,4	9,9	9,8
2*	4,5	4,3	5,2	3,1	4,0	4,2
3*	3,6	4,2	5,3	2,7	3,0	2,8
4*/5*	21,4	24,5	20,8	20,2	22,9	24,2

Source : base de données Obstour/DGT, 2024.

### I.1.3. Motifs de séjours dans les ETH

Les motifs de séjour des touristes dans les ETH sont dominés par le motif “Affaires et motifs professionnels”. Il représente 70,2% des arrivées totales. Suivent les motifs “Visites à des parents et amis” et “Vacances, loisirs et détente” avec respectivement 10,7%, et 7,9% des arrivées globales.

**Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.1\_2024**

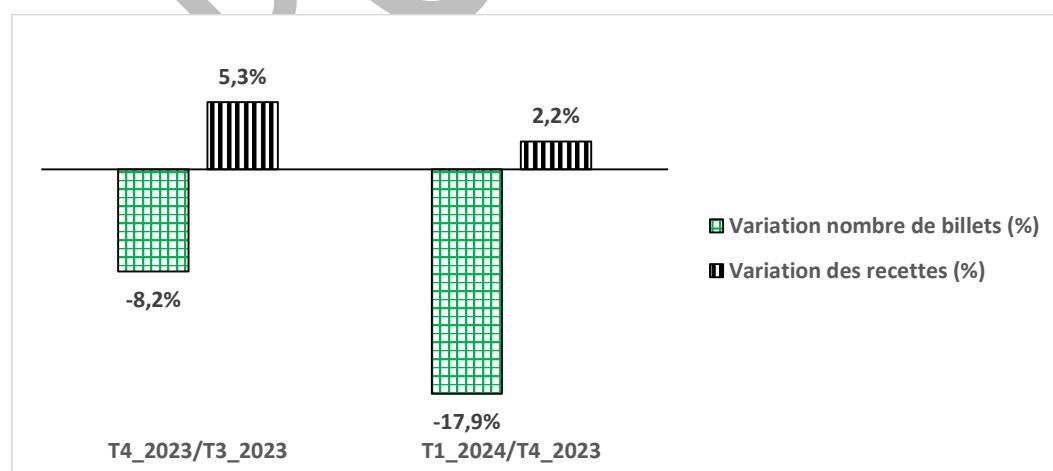


Source : base de données Obstour/DGT, 2024

### I.2. Activité de voyages

Au titre de la billetterie, les agences de voyages et de tourisme ont émis au total 6 560 billets, soit une moyenne de 505 billets par agence. La vente de ces billets a généré un chiffre d'affaires global brut de l'ordre de 3 723,6 millions de FCFA.

**Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT**



Source : base de données Obstour/DGT, 2024

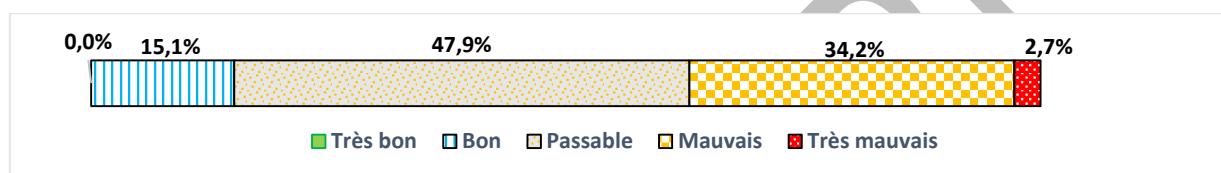
## II. Opinions des professionnels

### II. 1. Au premier trimestre 2024

#### II.1.1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion des hôteliers sur le climat des affaires au premier trimestre 2024 présente en majorité des avis satisfaisants. En effet, 63,0% des répondants estiment que le climat des affaires a été peu favorable. Même si 36,9% des répondants le trouvent défavorable.

**Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim1\_2024**



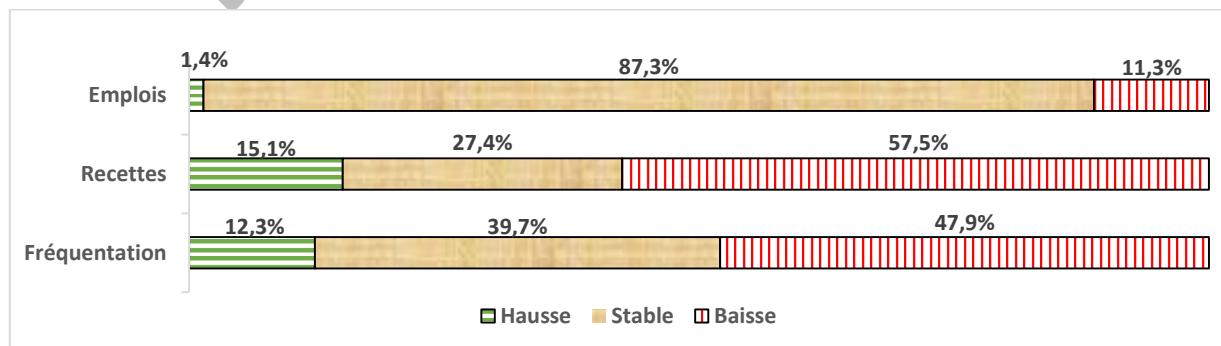
Source : Enquête Obstour/DGT, 2024

Au niveau des emplois, la majorité des professionnels sondés (87,3%) ont maintenu leur effectif, tandis que 11,3% des enquêtés ont procédé à des compressions.

Concernant les recettes, les avis sont partagés. En effet, une proportion de 57,5% des hôteliers affirme avoir constaté une baisse du volume de leurs recettes contre 15,1% qui déclarent avoir constaté une hausse.

Quant à la fréquentation des ETH, 47,9% des hôteliers estiment avoir constaté une baisse au cours du trimestre. Seulement 12,3% trouvent qu'elle est en hausse.

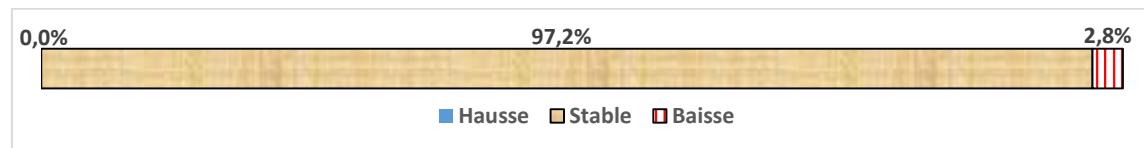
**Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim1\_2024**



Source : Enquête Obstour/DGT, 2024

Relativement aux tarifs pratiqués, la majorité des professionnels sondés ont gardé leurs tarifs inchangés. Seulement une proportion de 2,8% de ceux-ci a opéré une réduction de tarifs au cours du trimestre.

#### **Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim1\_2024**

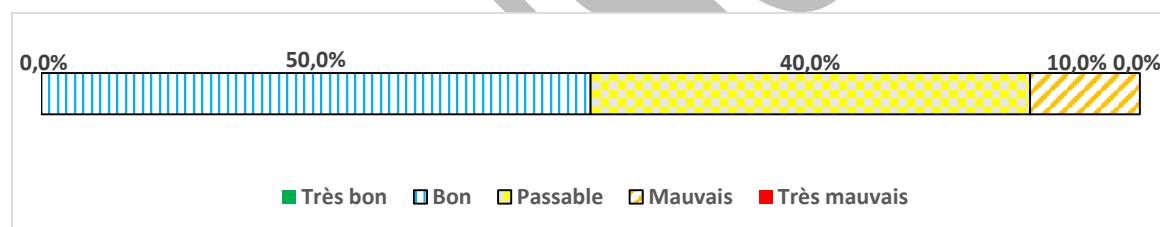


Source: Enquête Obstour/DGT, 2024

#### **II.1.2. Opinions des professionnels de voyages**

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, le solde d'opinion est positif. En effet, au cours de ce trimestre, 50,0% des professionnels sondés affirment avoir évolué dans un climat favorable qu'au trimestre précédent. Seulement 10,0% ont évolué dans un climat défavorable.

#### **Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim1\_2024**



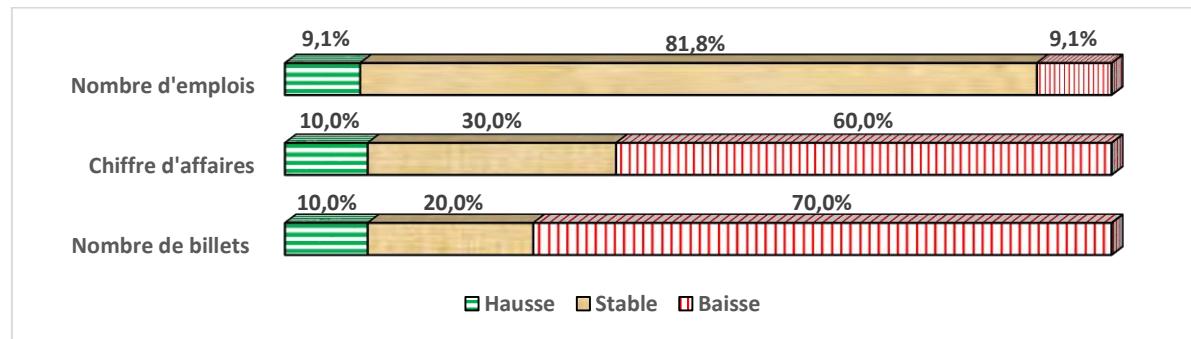
Source: Enquête Obstour/DGT, 2024

Dans le sous-secteur voyage, 60,0% des professionnels des voyages sondés ont constaté une baisse de leur chiffre d'affaires et 10,0% ont mentionné une hausse.

Quant au nombre de billets vendus, 70,0% des professionnels des voyages sondés ont enregistré une baisse contre 10,0% qui ont constaté une hausse au premier trimestre 2024.

Par ailleurs 9,1% des enquêtés ont affirmé avoir réduit leur effectif.

## **Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim1\_2024**



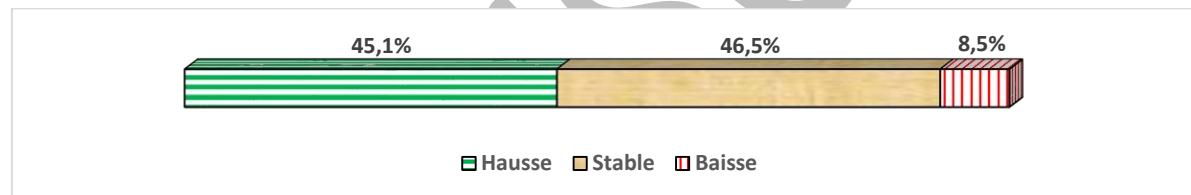
**Source :** Enquête Obstour/DGT, 2024

## **II. 2. Perspectives au troisième trimestre 2024**

### **II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie**

Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au troisième trimestre 2024, 91,5% des hôteliers présagent un climat favorable.

## **Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim3\_2024**



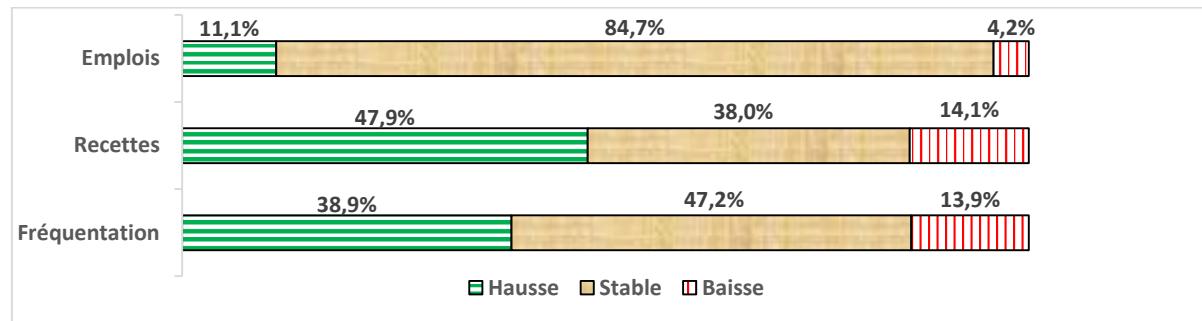
**Source :** Enquête Obstour/DGT, 2024

En perspective, 84,7% des professionnels de l'hôtellerie prévoient maintenir leur effectif.

En ce qui concerne les recettes, 47,9% des professionnels prévoient une hausse du volume de leurs recettes.

Quant à la fréquentation, 47,2% prévoient au moins maintenir le niveau de leurs activités.

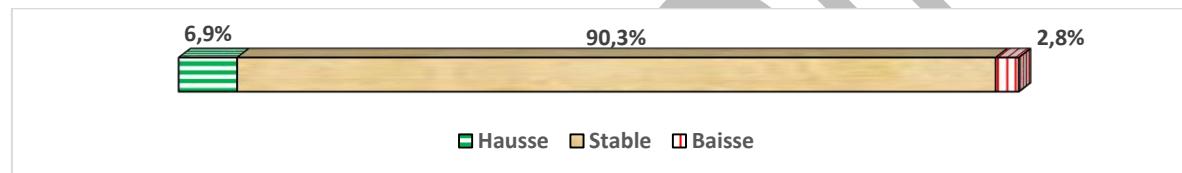
## Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.3\_2024



Source : Enquête Obstour/DGT, 2024

Sur le plan tarifaire, 90,3% des professionnels envisagent conserver leur tarif inchangé au cours du troisième trimestre 2024.

## Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim3\_2024

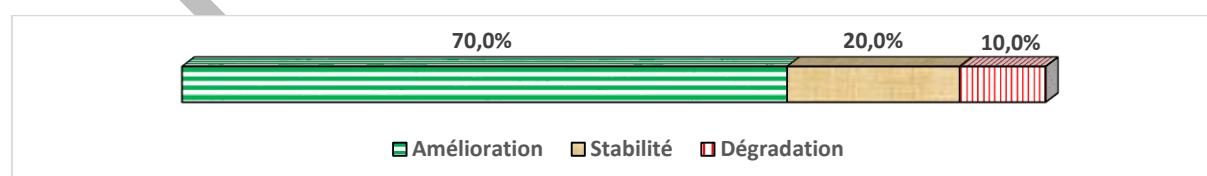


Source : Enquête Obstour/DGT, 2024

### II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, les avis des professionnels divergent. La majorité des professionnels (70,0%) interrogés prédit une amélioration du climat des affaires. Une proportion de 10,0% des gérants d'AVT sondés présage une détérioration du climat des affaires au cours du troisième trimestre 2024.

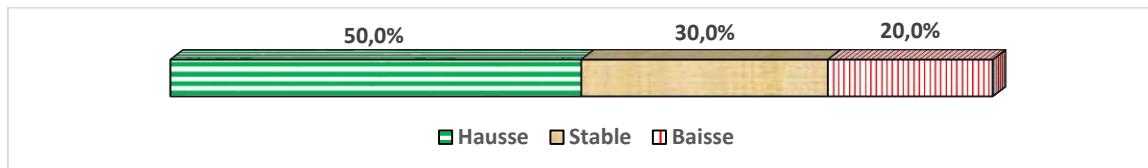
## Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.3\_2024



Source : Enquête Obstour/DGT, 2024

Concernant le chiffre d'affaires envisagé au troisième trimestre, 50,0% des professionnels de voyages interrogés prévoient une hausse au niveau des recettes tandis que 20,0% préparent une baisse.

**Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.3\_ 2024**



Source : Enquête Obstour/DGT, 2024

PROVISOIRE

### **III. Zoom sur le Salon international du coton et du textile**

Le Salon International du Coton et du Textile (SICOT) est un événement majeur organisé au Burkina Faso. Il est conçu pour promouvoir l'industrie cotonnière et textile en Afrique, avec un accent particulier sur l'amélioration de la chaîne de valeur du coton, de la production à la transformation et à la commercialisation.

Le SICOT se déroule généralement à Koudougou tous les deux ans. La première édition s'est tenue du 27 au 29 septembre 2018 sous le thème « **transformation intégrée du coton, facteur de création d'emplois et de richesses** ». La dernière édition a eu lieu du 26 au 27 janvier 2024 sous le thème « **la transformation locale du coton : quels modèles d'industrialisation pour l'Afrique dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)** ».

Le salon réunit des producteurs de coton, des transformateurs, des chercheurs, des décideurs politiques, des investisseurs et des entreprises textiles du Burkina Faso, d'Afrique et du reste du monde.

Le SICOT propose des expositions, des conférences et des rencontres B2B. La dernière édition a connu la participation d'une quarantaine de pays.

## IV. Informations : Répartition de l'offre par zone touristique

Tableau 4 : Nombre d'ETH et de chambres par zone touristique en 2023

Zone touristique	Régions administratives	Nombre d'ETH	Capacité en chambres	Capacité en places-lits	Nombre de sites touristiques
zone touristique du Centre	Centre	367	7 499	14 666	104
	Centre-ouest	177	2 658	5 358	169
	Centre-sud	45	720	1 416	65
	Plateau-central	27	429	821	75
	<b>S/total</b>	<b>616</b>	<b>11 306</b>	<b>22 261</b>	<b>413</b>
zone touristique de l'Est	Centre-Est	77	1 311	2 563	89
	Est	61	777	1 485	133
	<b>S/total</b>	<b>138</b>	<b>2 088</b>	<b>4 048</b>	<b>222</b>
zone touristique de l'Ouest	Boucle du Mouhoun	72	930	1 651	68
	Hauts-Bassins	211	2 514	4 997	72
	Cascades	52	666	1 265	30
	Sud-Ouest	63	711	1 419	46
	<b>S/total</b>	<b>398</b>	<b>4 821</b>	<b>9 332</b>	<b>216</b>
zone touristique du Sahel	Nord	45	668	1 357	96
	Centre-nord	46	740	1 360	64
	Sahel	12	278	531	69
	<b>S/total</b>	<b>103</b>	<b>1 686</b>	<b>3 248</b>	<b>229</b>
<b>Total général</b>		<b>1 255</b>	<b>19 901</b>	<b>38 889</b>	<b>1 080</b>

Source : Répertoire des ETH du Burkina Faso, DGT 2023

## V. Tourisme infos veille

### V. 1. Evènements du premier trimestre 2024

- La **3<sup>ème</sup> édition du Salon international du coton et du textile (SICOT)** s'est tenue du 26 au 27 janvier 2024 à Koudougou sous le thème « la transformation locale du coton ; quels modèles d'industrialisation pour l'Afrique dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ». Cette édition a connu la participation de plus d'une quarantaine de pays ;
- La **2<sup>ème</sup> édition du Festival de la Culture Nanergué** s'est tenue du 29 février au 02 mars 2024 à N'Dorola dans le Kénédougou sous le thème « **Culture Nanergué facteur de résilience** » ;
- La **6<sup>ème</sup> édition du festival des mets locaux de Koudougou**, s'est tenue du 29 février au 03 mars 2024 à Koudougou, sous le thème « **Consommation locale et souveraineté économique** ».

### V. 2. Evènements du troisième trimestre 2024

- La **17<sup>ème</sup> édition du Festival International du rire et de l'humour de Ouagadougou** se tiendra du 28 au 29 septembre 2024 sous le thème « **Humour, Résilience et paix Sociale** » ;
- La **6<sup>ème</sup> édition de la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO)** se tiendra du 26 au 28 septembre 2024 à Ouagadougou sous le thème « **Les minéraux critiques : Quelles stratégies de développement pour les pays Africains ?** ».

**IMPORTANT :**

Selon l'article 31 du décret N°2023-1005/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MEEA/MUAFH portant réglementation de la construction, de l'extension, de la transformation, de l'exploitation et du classement des établissements touristiques d'hébergement (à titre de régularisation) du 17 Août 2023, tout promoteur d'un établissement touristique d'hébergement est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme, toutes informations statistiques liées à l'exploitation de son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 à 200 000 francs CFA.

Selon l'article 33 du décret N°2023-0989/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MTMUSR portant conditions de délivrance, de validation, de suspension et de retrait de la licence d'opérateur de voyages et de tourisme (à titre de régularisation) du 14 Août 2023, Tout opérateur de voyages et de tourisme est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme, toutes informations statistiques liées à son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque trimestre.

PROVISION